





Instructions particulières lorsque les fonds seront utilisés pour acheter une maison nouvellement construite ou pour financer des rénovations : Je confirme /Nous confirmons que j'ai/nous avons respecté vos instructions et que tous les points qui y sont mentionnés, mis à part la transmission de mon/notre Rapport sur les titres et les sûretés et des documents finaux, ont été réglés.

Je suis /Nous sommes à présent en mesure de décaisser les fonds ou les facilités de crédit aux termes du programme Marge Proprio RBC. Je vous prie /Nous vous prions de me/nous transmettre le produit complet de l'hypothèque/des fonds supplémentaires « **EN FIDUCIE** » le

Date (AAAA-MM-JJ)

Veuillez nous faire parvenir les fonds de la manière suivante :

Cochez une des cases ci-dessous :

Créditer le compte en fiducie de la somme de \$

à l'institution financière (numéro) :

Unité de la succursale n°

Compte n°

Nom de l'institution financière

(nom de l'institution financière, numéro et adresse de la succursale ou numéro et adresse de la succursale RBC Banque Royale)

Les fonds seront remis à la personne ou au cabinet d'avocats/à l'étude de notaires à qui les Instructions générales et particulières à l'intention de l'avocat/du notaire pour la propriété hypothéquée ont été adressées. Veuillez inscrire le nom ci-dessous et vous assurer qu'il correspond au numéro de compte indiqué ci-dessus.

Nom de l'avocat/du notaire ou du cabinet d'avocats/de l'étude de notaires :

Adresse de l'avocat/du notaire ou du cabinet d'avocats/de l'étude de notaires :

Émettre une traite bancaire au montant de \$

qui sera recueillie par messenger à la succursale

La traite bancaire sera payable à la personne ou au cabinet d'avocats/à l'étude de notaires à qui les Instructions générales et particulières à l'intention de l'avocat/du notaire pour la propriété hypothéquée ont été adressées.

---

## AVIS D'ENREGISTREMENT

**B. Fonds non requis** (ne complétez **que si** des fonds ne sont pas requis. La Section A doit être laissée en blanc). Signaler par un X laquelle des situations suivantes s'applique à cette opération hypothécaire et compléter au besoin :

Le (les) débiteur(s) hypothécaire(s) a (ont) demandé l'activation du programme Marge Proprio RBC. Aucuns fonds requis.

Cette opération hypothécaire a été conclue conformément au Western Law Societies Conveyancing Protocol de la province et selon vos instructions. Nous confirmons qu'une hypothèque subsidiaire a été conclue, conformément à vos instructions en date du et acceptée aux fins d'enregistrement au bureau des titres fonciers. Nous fournirons le numéro d'enregistrement dans le Rapport sur les titres et les sûretés.

- OU

Nous confirmons qu'une hypothèque subsidiaire a été conclue, conformément à vos instructions en date du et a été enregistrée au registre des titres fonciers ou au bureau des titres fonciers sous le numéro d'enregistrement .

Le programme Marge Proprio RBC peut être activé sur réception de cet Avis d'enregistrement.

**Signature de l'avocat/du notaire**

**Date**